

Palmarès Climat 2011

Catégorie : Commune de moins de 1 000 habitants

● CHARMES
THAON-LES-VOSGES ●
EPINAL ●
LA BAFFE ●
XERTIGNY ●
● BAINS-LES-BAINS



La Baffe récompensée pour sa démarche globale



Les priorités de la commune sont les suivants :

Rechercher l'autonomie énergétique à partir d'énergies renouvelables produites avec le savoir-faire local.

Préserver l'espace agricole en limitant l'urbanisation à l'enveloppe bâtie villageoise.

Rechercher la **mixité sociale** avec la volonté de créer du lien. Induire le financement des opérations par les économies générées avec l'objectif d'une **base fiscale faible**.

«Une nouvelle vision économique est à créer.»

Promouvoir une économie locale fondée sur les **circuit courts** et un fonctionnement pragmatique : entreprises locales, bois d'oeuvre local (ex : bardage de la chaufferie réalisé avec du chablis de la forêt communal, scié sur la commune et posé par l'agent communal).

Une restructuration de bourg alliant économie d'énergie, éco-mobilité & énergie renouvelable

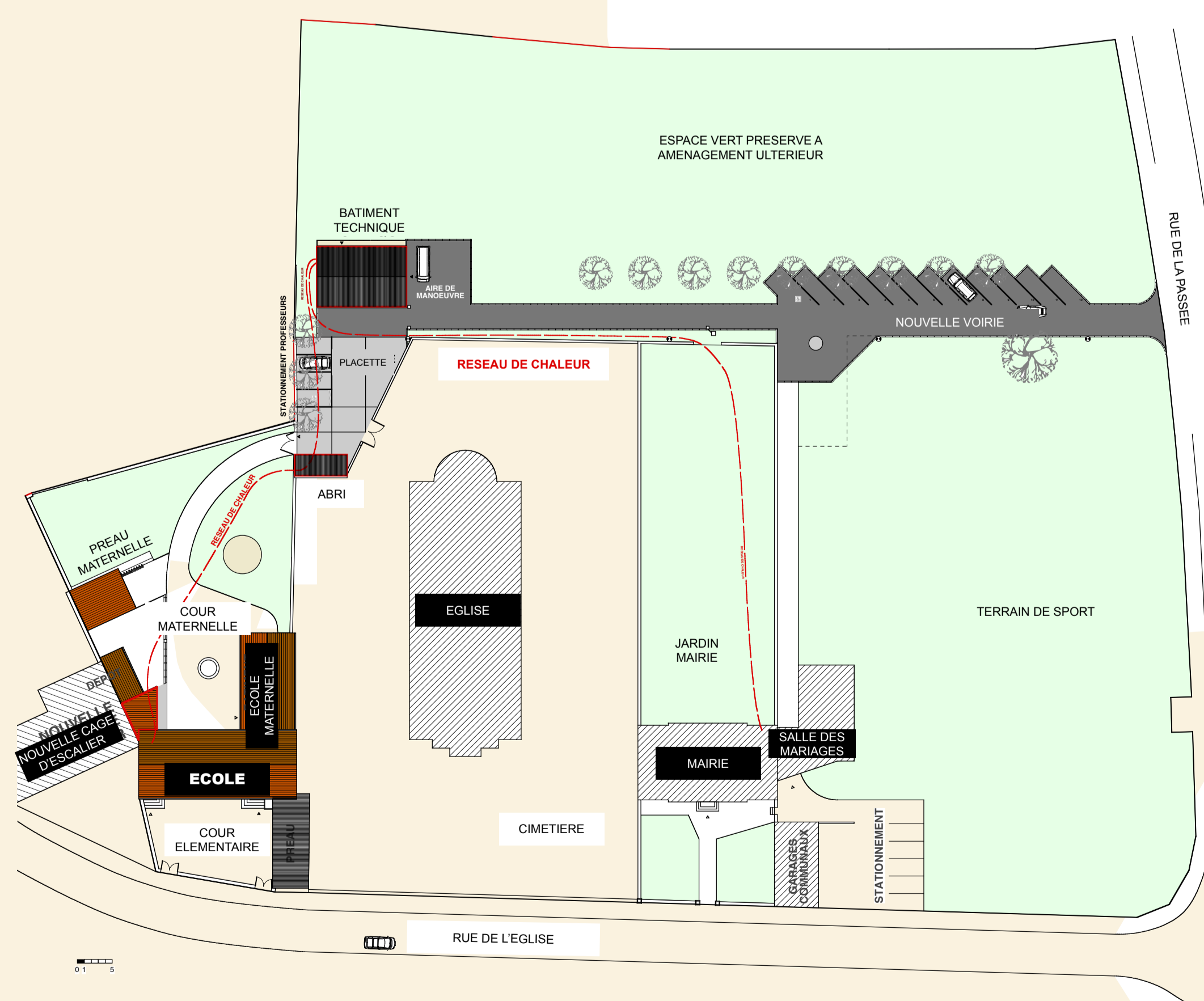


Avec pour objectifs de gagner en fonctionnalité en regroupant ses 2 écoles, la commune a renforcé la centralité du village tout en privilégiant les modes doux en interdisant à la circulation une partie de l'accès au bâtiment. Le réaménagement de l'école a été

Une opération totalement équilibrée par les économies générées

couplé à des travaux d'isolation à partir de **ouate de cellulose d'Epinal** et s'est accompagnée d'une réflexion sur le mode de chauffage dans la continuité de sa **Une chaufferie bois 100% renouvelable**

L'intérêt de l'initiative est en outre économique, puisque les économies générées sur la consommation énergétique et le prix des bus reliant les 2 anciennes écoles compensent les mensualités du prêt nécessaire à l'opération.



Plan de masse : Architecte Nicolas MIRE



Une 1e dans les Vosges, la chaudière d'appoint est également alimentée par du granulé de bois.

Le Palmarès Climat est une des actions financées dans le cadre du Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales. Son cofinancement est assuré par le partenariat suivant.